

ON CONDUIT L'HOMME SUR LA VOIE PAR LAQUELLE IL VEUT ALLER (PAR RABBI DAVID HANANIA PINTO CHLITA)



La Voie À Suivre

MICHPATIM

561

21 FEV 2009

26 CHEVAT 5769

Publication
HEVRAT PINTO
Sous l'égide de
RABBI DAVID HANANIA

PINTO CHLITA
11, rue du plateau
75019 PARIS

Tel: 01 48 03 53 89
Fax 01 42 06 00 33

www.hevratpinto.org
Responsable de publication
Hanania Soussan

GARDE TA LANGUE

Que ce soit un homme ou une femme

Il n'y a pas de différence dans l'interdiction de dire du lachon hara, que le locuteur soit un homme ou une femme. Même si on a l'habitude que la personne dont on dit du mal n'y porte aucune attention à cause de l'amour ou de la proximité, même si c'est d'un proche que l'on parle, et qu'on ne veut pas vraiment en dire du mal, mais qu'on parle simplement par amour de la vérité, car on estime qu'il ne s'est pas bien conduit, cela reste du lachon hara.

Dédié à la mémoire de
Esther Bachar Bat Avraham

Hachem dit à Moché : Monte vers Moi sur la montagne, sois là-bas, et Je te donnerai les Tables de pierre, la Torah et la mitsva que J'ai écrit pour la leur enseigner. Moché se leva avec Yéhochoua son serviteur, et Moché monta sur la montagne de D. Il dit aux Anciens : restez ici jusqu'à ce que nous revenions vers vous, voici Aharon et 'Hour avec vous, que celui qui a un conflit s'adresse à eux. Moché monta sur la montagne, la nuée recouvrit la montagne et la gloire de Hachem reposa sur le mont Sinai pendant six jours. Il appela Moché le septième jour de la nuée, et le spectacle de la gloire de Hachem était comme un feu dévorant du sommet de la montagne aux yeux des bnei Israël. Moché alla à l'intérieur de la nuée et Moché fut sur la montagne pendant quarante jours et quarante nuits. »

Je voudrais expliquer, avec l'aide du Ciel, pourquoi le verset a répété deux et trois fois que Moché est monté, puisque c'était déjà dit au début.

Il faut également comprendre pourquoi le fait d'être recouvert par la nuée est raconté deux et trois fois. Pourquoi le répéter ?

Qui montera à la montagne de Hachem

Nos Sages ont enseigné (Yoma 4, 2) : « Moché vint à l'intérieur de la nuée nous enseigne que le Saint béni soit-Il l'a saisi et amené dans la nuée. L'école de Rabbi Yichmaël enseigne qu'il est dit ici « à l'intérieur », et plus tard « à l'intérieur » (Chemot 14, 22) : « Les bnei Israël allèrent à l'intérieur de la mer. » De même que plus loin il y a une voie, ainsi qu'il est écrit « l'eau était pour eux un rempart », ici aussi il y a une voie. » Cela nous enseigne que le Saint béni soit-Il l'aidait en lui ouvrant la voie. De plus, comme il voulait monter sur la montagne de Hachem, le Saint béni soit-Il ne l'aidait pas seulement mais le conduisait par cette voie, ainsi que nous le disent les Sages (Makot 10b) : « On conduit l'homme sur la voie par laquelle il veut aller. On le conduit – malgré lui, bien qu'il ne le sente pas.

Ici, la Torah nous enseigne qu'il est impossible à l'homme de monter de niveau et de vaincre son mauvais penchant à moins que la Torah soit avec lui. Celui qui s'élève de niveau, cela s'appelle « monter sur la montagne », ainsi qu'il est dit (Téhilim 24, 3) : « Qui montera sur la montagne de Hachem ». Personne ne monte sur la montagne de Hachem à moins d'avoir avec lui la Torah, et bien que son mauvais penchant étale devant lui la nuée et l'obscurité et ne le laisse pas monter, de toutes façons comme il a la Torah, le Saint béni soit-Il lui ouvre une voie à l'intérieur de la nuée. De plus, Il l'aide à parler, ainsi que les Sages l'ont dit (Chabat 104a) :

Celui qui veut se purifier, on l'aide. Mais si l'homme n'étudie pas la Torah, même s'il pratique les mitsvot et fait de bonnes actions, cela ne lui sert à rien pour vaincre son mauvais penchant, car seule la Torah est un antidote au mauvais penchant. Si l'homme n'étudie pas la Torah, il ne sait pas distinguer entre la mitsva et la faute, il tombe aux mains du mauvais penchant, et à plus forte raison il ne monte pas de niveau pendant toute sa vie.

Je te délivre du yetser

De plus, dès que l'homme veut « monter sur la montagne », le yetser hara s'empresse de s'y opposer, et il se transforme lui-même en montagne, comme l'ont dit les Sages (Souka 52a) : « le yetser hara ressemble à une montagne. » De plus, il dépouille l'homme de toutes ses qualités, au point que le monde entier lui semble être un nuage, car il ne peut plus ressentir la présence de Hachem. Que fait le Saint béni soit-Il ? Il l'appelle de la nuée elle-même : « Monte vers Moi, ce nuage n'est pas autre chose qu'une idée du mauvais penchant, et Je t'ouvre une voie pour que tu puisses entrer par le nuage ; de plus, Je te soutiens et Je te fais sortir du yetser, car la Torah est un antidote au mauvais penchant (Kidouchin 30b). Comme tu as étudié la Torah, tu as le droit de monter sur la montagne, et si tu as peur du nuage qui recouvre la montagne, par ta vie, Je Me trouve dans ce nuage, et comme tu montes vers la montagne, Je te fais sortir de la puissance du yetser. »

Si ce nuage est l'épreuve de la richesse, Je mets dans ton cœur de te séparer de la richesse pour monter sur la montagne. Il est dit à ce propos à la fin du passage : « Moché vint à l'intérieur de la nuée et monta sur la montagne », ce qui nous enseigne que comme il était entré à l'intérieur du nuage, il a vaincu le yetser, et immédiatement il est monté sur la montagne.

S'il te vient à l'esprit de dire que seul arrive à ce niveau-là celui qui a en main la Torah, sache que même n'importe qui d'autre, même s'il n'a pas en main la Torah, s'il veut monter sur la montagne de Hachem, il peut le faire, car le Saint béni soit-Il lui ouvre une voie. La preuve en est de Moché notre maître. C'est de lui que nous devons apprendre cela, car Moché n'est monté que pour étudier la Torah de la bouche de D., et il est dit : « Il est monté sur la montagne et Moché était sur la montagne pendant quarante jours et quarante nuits », c'est-à-dire que ne monte que celui qui étudie la Torah. C'est pourquoi il est répété à la fin du passage : Il est monté sur la montagne, avant de dire : Moché était sur la montagne pendant quarante jours et quarante nuits, pour nous enseigner que ne monte sur la montagne que celui qui étudie la Torah.

A PROPOS DE LA PARACHA

LE MÉDECIN A REÇU LA PERMISSION DE GUÉRIR

La base et l'origine de la permission qui a été donnée à l'homme d'aller se faire guérir par un médecin, sans craindre que, puisque le Saint béni soit-Il a décrété qu'on soit malade et souffrant, il soit interdit d'annuler ce décret du roi et de fuir la souffrance en prenant des médicaments prescrits par le médecin, se trouve dans notre paracha : « S'il se lève et marche à l'extérieur sur son bâton, l'auteur de la blessure sera absous, il donnera seulement le chômage et il se fera certainement guérir. » La Guemara explique dans le traité Bava Kama (85a) : C'est de ces mots que l'on tire la permission pour le médecin de guérir.

C'est ce que dit le Midrach :

Rabbi Yichmaël et Rabbi Akiva marchaient dans les rues de Jérusalem, et il y avait avec eux un homme. Quelqu'un de malade les rencontra et leur dit : « Mes Maîtres ! Dites-moi par quoi je guérirai ? » Ils répondirent : « Fais telle et telle chose, jusqu'à ce que tu sois guéri. »

Cet homme qui était avec eux leur dit : Qui lui a envoyé ce mal ?

Ils répondirent : le Saint béni soit-Il.

Il leur dit : Et vous les Sages, vous vous mêlez de ce qui ne vous regarde pas. Celui qui a frappé est Celui qui doit guérir, et vous transgressez Sa volonté ?

Ils répondirent : Quel est ton métier ?

Il dit : Je travaille la terre, voici une faucille dans ma main.

Ils lui dirent : Qui a créé la terre ? Et qui a créé la vigne ?

Il répondit : le Saint béni soit-Il.

Ils lui dirent : Tu te mêles de ce qui ne te regarde pas, c'est Lui qui l'a créée et c'est toi qui manges ses fruits ?

Il leur dit : vous ne voyez pas la faucille que j'ai en main ? Si je ne faisais pas tous les travaux nécessaires, elle ne donnerait rien !

Ils lui dirent : Sot ! De ton travail, n'as-tu pas entendu ce qui est écrit : « L'homme, ses jours sont comme l'herbe, comme la fleur des champs, ainsi il fleurit » ? De même que l'arbre, si on ne le fertilise pas et si on ne fait pas tous les travaux nécessaires, ne pousse pas, et s'il pousse mais n'a pas d'eau à boire, il meurt, ainsi le corps de l'homme est comme un arbre, le fumier est un remède, le cultivateur est un médecin...

Celui qui s'empresse est à louer

Le Tour dans son étude sur la médecine donne des lignes directives générales et halakhiques sur le malade et le médecin (Yoré Dea 236). Il cite d'abord le « Tanna DeBei Yichmaël », à la suite de l'explication de la Guemara « il guérira sûrement – de là que le médecin a reçu l'autorisation du guérir ». Que le médecin ne dise pas : en quoi cette souffrance me concerne-t-elle ? Je risquerais de me tromper et de tuer quelqu'un sans le vouloir ! Il doit faire très, très attention, comme il est nécessaire dans les questions de vie ou de mort, mais il ne faut pas dire : « Le Saint béni soit-Il inflige et moi j'irais guérir ? »

On vient donc nous enseigner que le médecin a reçu la permission de guérir, c'est une mitsva, cela fait partie de la mitsva de tout faire pour maintenir la vie, et celui qui s'empresse est à louer. S'il ne fait rien, il verse le sang.

Le Tour ajoute : « Mais on ne doit pas se mêler de médecine à moins d'être compétent dans cette science, et qu'il n'y ait sur place personne d'autre qui soit meilleur. Quiconque ne sait rien dans ce domaine ne doit pas le pratiquer. Et s'il y a quelqu'un de plus savant que lui, il ne doit pas s'en occuper du tout, à plus forte raison pour les autres lois et injonctions de la Torah.

On doit aller chez un médecin privé

Dans le même esprit, le 'Hazon Ich écrit dans ses Lettres (1, 140) qu'il faut s'adresser aux médecins les plus compétents. Oralement, on cite Rabbi Aharon Roter (Cha'arei Aharon) selon qui le 'Hazon Ich a dit un jour que les gens pensent que les petits médecins savent peu de choses et que les grands en connaissent beaucoup, mais que lui ne dit pas comme cela, mais plutôt que les petits médecins ne savent rien du tout et les grands médecins savent un peu quelque chose...

Il se plaint à ce propos des habitudes actuelles : on va se faire soigner chez un médecin de la « Koupat 'Holim », et ce n'est pas une bonne habitude, pour deux raisons : la première est que les grands spécialistes ne s'y trouvent pas. Le 'Hazon Ich zatsal raconte que quelqu'un s'était plaint une fois d'une certaine douleur et était allé à la Koupat 'Holim. Il lui avait dit : que savent les petits ? Et il l'avait envoyé immédiatement chez un spécialiste à Tel-Aviv. De plus, la forme même de la médecine pratiquée à la Koupat 'Holim comporte un certain élément de l'idée selon laquelle « un médecin qui guérit gratuitement ne vaut rien ». Il n'y a aucun doute que dans un cas sérieux, on doit immédiatement aller chez un médecin privé.

Pour le Ramban (Be'houkotai 26, 11), si les gens n'avaient pas l'habitude d'utiliser des médicaments, alors « le malade serait frappé en fonction de sa faute, et il guérirait par la volonté de Hachem. Mais comme ils ont pris cette habitude, Hachem les laisse livrés à la nature ». C'est ce que veulent dire les Sages, observe le Ramban, quand ils disent « il guérira certainement – de là que le médecin a reçu la permission de guérir ». Ils n'ont pas dit que le malade a reçu la permission de guérir, mais comme il est malade et qu'il vient se faire soigner, il n'est pas interdit au médecin lui-même de le guérir, sans crainte qu'il ne meure entre ses mains car il connaît cette science, et sans qu'on dise que seul Hachem guérit toute chair, puisque l'habitude est déjà prise. Donc si des gens se battent et se blessent mutuellement avec des pierres ou avec le poing, celui qui frappe doit payer les frais de la guérison, car la Torah ne fait pas reposer ses lois sur des miracles. Mais quand Hachem aime la façon dont quelqu'un se conduit, il n'a rien à faire chez les médecins...

A LA SOURCE

« Si tu prêtes de l'argent à Mon peuple, au pauvre qui est avec toi » (22, 24)

Rabbi Ya'akov, auteur de « Iyoun Ya'akov », avait l'habitude de dire :

« Si tu prêtes de l'argent à Mon peuple », c'est-à-dire si tu veux prêter de l'argent à autrui, alors que le prêt soit devant « Mon peuple », devant deux témoins, comme le précise le Choul'han Aroukh. Mais par ailleurs, « le pauvre – avec toi », quand tu veux donner de la tsedaka à un pauvre, alors que ce soit fait en secret et discrètement, « avec toi » seulement.

Ne maudis pas les juges (22, 27)

Nos maîtres ont dit dans le Midrach Rabba :

Quelqu'un avait un procès. Il est allé chez le juge qui l'a déclaré innocent, et il est sorti en disant : « Le juge Untel est unique au monde ! »

Au bout de quelques jours, il a eu de nouveau un procès, et il est allé chez le même juge qui l'a déclaré coupable. Il est sorti en disant : « Il n'y a pas de juge plus stupide que lui ! »

On lui dit : « Hier il était le meilleur, et aujourd'hui c'est un imbécile ? »

C'est là-dessus que le verset nous met en garde : « Ne maudis pas les juges. »

Ne fais pas cuire le chevreau dans le lait de sa mère » (23, 19)

L'auteur de « Yessod VéChorech HaAvoda » témoigne sur lui-même qu'il faisait attention à faire un signe distinctif entre les ustensiles de lait et les ustensiles de viande. Habituellement, on fait des rayures sur les ustensiles de lait.

« Quand j'ai fait le signe, j'ai dit avec une joie immense : « Mon Créateur, que Ton Nom soit béni, je fais un signe sur cet ustensile pour me garder, moi et ma famille, de l'interdiction de manger et de faire cuire de la viande et du lait ensemble, car Tu m'as ordonné dans Ta sainte Torah de ne pas faire cuire le chevreau dans le lait de sa mère.

J'ai fait ces rayures avec une joie immense, exactement comme pour la mitsva de mettre les tefilin et ainsi de suite. Conduisez-vous aussi de la même façon, mes chers fils... »

« Je mettrai tous tes ennemis en fuite devant toi » (23, 27)

Et juste avant : « Je comblerai la mesure de tes jours. »

Rabbi Moché Kremer zatsal (le grand-père du Gra), l'expliquait ainsi :

Nous trouvons dans le traité Méguila (28a) que celui qui regarde le visage d'un idolâtre raccourcit ses jours, et au contraire celui qui fait attention à ne pas regarder le visage d'un idolâtre est épargné par cela.

Or quand on va à la guerre, apparemment les combattants sont obligés de regarder le visage des idolâtres, ils peuvent donc en arriver à voir leur vie raccourcie.

C'est pourquoi Hachem a promis que les ennemis tourneraient la tête, donc on ne verra pas leur visage, et l'Écriture dit à proximité « Je comblerai la mesure de tes jours », ceci parce qu'il n'y aura

aucun besoin de regarder le visage de l'ennemi ni d'en arriver à un raccourcissement des jours.

« Si un homme demande à son prochain » (25, 13)

La mitsva de prêter, écrit le « Pelé Yoets », est une grande marque de générosité, la richesse se trouvera dans sa maison et sa droiture subsistera à jamais. Et même s'il perd un petit peu, il gagne plus que ce qu'il ne perd par la récompense qu'il reçoit de Hachem pour son acte de générosité. Il recevra aussi des bénédictions de l'emprunteur.

Chacun doit avertir sa femme de se conduire avec largesse et d'acheter plus d'ustensiles qu'elle n'en a besoin pour la maison, afin de pouvoir les prêter à d'autres et de ne pas être obligée de lui refuser. Hachem le leur rendra au septuple.

Cela fait partie de la mitsva de la générosité de faire profiter les autres de ses forces, de sa sagesse et de son argent, pour aider quiconque demande de l'aide. On ne refusera pas ce qu'on est en mesure de faire, on le fera avec largesse, que ce soit peu ou beaucoup selon ses moyens, car par tout cela on donne de la satisfaction à Son Créateur et on recevra une bonne récompense.

A LA LUMIERE DE LA PARACHAH EXTRAIT DE L'ENSEIGNEMENT DU GAON ET TSADIK RABBI DAVID 'HANANIA PINTO CHELITA

Tout juif est un serviteur de Hachem

« Son maître lui percera l'oreille avec un poinçon et il le servira à jamais » (21, 6)

Comme l'explique Rachi : Pourquoi est-ce l'oreille qui est percée plutôt que n'importe quelle autre partie du corps ? Rabbi Yo'hanan ben Zakaï répond (Kidouchin 22b) : cette oreille qui a entendu sur le mont Sinaï « tu ne voleras pas », et il a volé, sera percée. Et s'il se vend, l'oreille qui a entendu sur le mont Sinaï « les bnei Israël sont Mes serviteurs », et il s'est acquis un maître pour lui-même, sera percée.

Il faut préciser que comme l'esclave hébreu est un serviteur qui est hébreu, pourquoi le verset n'a-t-il pas dit « quand tu acquerras un hébreu comme serviteur » ? En effet, au moment où il l'a acheté il n'était pas encore esclave mais homme libre, et l'expression « quand tu acquerras un serviteur hébreu n'est valide que s'il a acheté un serviteur hébreu de quelqu'un d'autre qui avait un serviteur hébreu.

Il faut dire qu'en vérité, tout homme d'Israël est un serviteur de Hachem, c'est pourquoi il est juste de dire de tout juif qu'il est un « serviteur hébreu ». Il faut également dire que cet homme, quand il a suivi son mauvais penchant et a volé, a fait régner le mauvais penchant sur lui, et s'est acquis un maître, le yetser hara, c'est pourquoi la Torah l'appelle « serviteur hébreu », car il était déjà esclave du mauvais penchant avant de se vendre comme esclave.

De la même façon, on peut dire par allusion, selon ce qui est écrit dans les saints sefarim, que l'homme est sans cesse en marche, et ne reste pas au même niveau, soit il monte soit il descend. C'est pourquoi l'homme doit faire attention à monter sans cesse, sinon il descendra forcément.

Or cet homme s'est enfoncé de plus en plus. Au début il est devenu serviteur du mauvais penchant, ensuite il s'est vendu comme esclave, et après il a dit : J'aime mon maître, ma femme et mes enfants, je ne veux pas m'en aller libre, tout cela à l'encontre de ce qu'il avait entendu au mont Sinaï, comme le dit Rachi.

UNE VIE DE TORAH

Le Maharal, dans « Dérekh 'Haïm » (3, 2) écrit que « Personne n'accepte le décret de Hachem autant que celui qui étudie la Torah, car la Torah est un décret de Hachem, l'homme doit l'étudier et y mettre tous ses efforts. » C'était la façon de vivre de tous ceux qui ont véritablement servi Hachem, et qui ont pris sur eux le décret du roi de s'installer dans Son palais pour étudier Ses paroles.

L'un des disciples de Rabbi Chalom Schwadron zatsal a raconté l'histoire suivante :

A l'époque où j'étudiais à la yéchivah « Tiféret Tsvi », mon père mourut. Je suis devenu orphelin, alors que je n'avais que quinze ans. Ma mère est restée veuve, pauvre, sans un sou, avec le joug pesant sur ses frères épaulés de marier ses grands enfants, qui avaient eu le temps de se fiancer pendant les derniers mois de la vie de mon père. La tristesse était grande, le deuil accablant, et l'obscurité tomba sur la maison. « Nous étions orphelins, sans père. » Sans conseiller, sans personne sur qui s'appuyer.

Par la nature des choses, les yeux se sont tournés vers moi. « Tu es entré dans la quinzième année de ta vie, et tu es en bonne santé pour sortir travailler et ramener de la nourriture à la maison. » C'est ainsi que je me trouvai convié à me présenter tous les soirs dans l'une des imprimeries de Jérusalem, pour aider les ouvriers dans la deuxième partie de la journée, de cinq heures de l'après-midi jusqu'à neuf heures du soir. Comme cela entraînait une absence de deux heures dans les sederim de la yéchivah, j'ai expliqué ma situation au Roch Yéchivah, Rabbi Mikhal Shalpowarsky zatsal, et n'ayant pas le choix, selon une décision facile à comprendre, il me permit cette absence. C'est ainsi que je devins ouvrier dans une imprimerie.

Ce n'est pas ici le lieu de raconter et de décrire comment un jeune homme imprégné de Torah, de crainte du Ciel et de 'hassidout se sent en compagnie d'ouvriers d'imprimerie, qui n'ont jamais mis les pieds sur le seuil d'un beit hamidrach. Comment il se trouve en leur compagnie, a des conversations avec eux, et ce qu'il apprend de leur conduite. Pendant un hiver entier j'ai pratiqué ce travail. Mes amis de la yéchivah me demandaient souvent pourquoi je disparaissais tous les jours, et qu'est-ce que c'était que ces traces de couleur noire autour de mes ongles. Je ne répondais pas à leur curiosité, parce que j'avais honte de dévoiler la situation dans laquelle je me trouvais.

C'est cela l'idéal ? C'est cela l'aspiration ?

Un jour, pendant le mois d'Adar, le machguia'h, Rabbi Chalom Schwadron, me fit signe du doigt de s'approcher de lui. Il me demanda de l'accompagner sur le chemin de sa maison, à la fin du travail de la hachga'ha et après la prière de min'ha. Nous avons marché ensemble le long des rues Avinoam Yalin, Ye'hezkel et Strauss jusqu'au carrefour de la rue Hanéviim. Nous nous sommes arrêtés à côté du mur de l'hôpital Bikour 'Holim, et nous avons continué notre conversation debout à cet endroit.

Rabbi Chalom me dévoila les secrets de sa famille et me raconta son enfance. Il était orphelin de père depuis l'âge de sept ans. Il évoqua la souffrance de l'indigence, le fait qu'il se trouvait sans maison, qu'il s'était retrouvé à l'orphelinat, sa misère comme jeune homme qui grandissait, et qui se trouvait séparé pour le mal partout où il allait ou tentait de s'intégrer. Quand il me raconta l'histoire de sa vie, le sourire disparut de sa bouche, et la douleur prit sa place. Son histoire le ramenait à ces jours difficiles, et la souffrance passait sur son visage. Il revivait des jours lointains, des années où il avait été obligé de lutter seul avec les tentations de la rue. Avec des montées et des descentes, des luttes et

des combats, des chutes et des victoires, des instants où il travaillait de toutes ses forces à repousser le mauvais penchant, tout en continuant à étudier la Torah.

Quand il eut terminé son histoire, il poursuivit : « J'aurais pu améliorer ma situation matérielle dix fois si j'avais quitté le banc de l'étude, si j'avais quitté le monde de la Torah pour me joindre au cercle des travailleurs... mais comment aurais-je grandi... Il se tut pendant un long moment et continua : j'aurais grandi comme un travailleur, un ouvrier, et peut-être comme quelqu'un qui appartient aux familles de la terre. Mais, continua-t-il, est-ce que c'est cela que nous devons faire ? Cela l'idéal ? Cela l'aspiration ? Il termina : D. merci, je suis resté dans la Torah, et je suis maintenant ce que je suis. »

Rabbi Chalom se tut pendant longtemps.

Je le regardais avec respect. J'ai élevé mes jeunes yeux vers ce géant de la Torah, ce gaon de la crainte du Ciel, qui s'était frayé un chemin vers le sommet par son travail et ses efforts, et en même temps j'étais pris moi aussi en moi-même par des réflexions et des pensées.

Alors, il m'a secoué d'un seul coup, il s'est tourné vers moi, il m'a regardé droit dans les yeux et il a dit : « Est-ce que tu veux vraiment grandir comme un ouvrier ? Sache, mon cher, que beaucoup de gens ont connu l'épreuve d'être orphelin, et D. merci ils ont réussi à devenir plus que tous les garçons de bonne famille qui avaient eu de la chance... Je suis donc venu te proposer de tracer une voie nouvelle où tu marcheras.

Rabbi Chalom ne me demanda pas ma réaction ni mon avis, il me tendit une main « combattante » et chaleureuse, se sépara de moi et continua son chemin par la rue qui mène au quartier de Cha'arei 'Hessed où il habitait.

Je suis rentré chez moi lourd de pensées et d'hésitations. J'avais déjà commencé à aimer l'imprimerie, le travail professionnel qui s'y faisait, et l'atmosphère de créativité qui y régnait. Mais les paroles de Rabbi Chalom sur la difficulté de sa vie d'orphelin et ses yeux perçants passaient devant mes yeux et me faisaient signe : Jeune homme, ce n'est pas ta place !

Quelques mois passèrent, et je me séparai de l'avenir professionnel dans lequel j'avais été projeté. Je suis revenu à un jour entier d'étude de la Torah.

Aujourd'hui, quand je regarde en arrière, quand je pense à ceux par le mérite desquels je suis resté attaché au monde de la Torah d'un lien inébranlable, je place Rabbi Chalom au centre, et je lui dois ma Torah.

Je suis resté « ignorant »

Le gaon et tsadik Rabbi Méïr 'Hadach zatsal a raconté sur l'un des élèves de la yéchivah que sa famille exerçait sur lui de très lourdes pressions pour quitter la yéchivah afin de gagner sa vie. Ils le suppliaient sans arrêt, au point qu'il finit par être brisé, par céder et par quitter la yéchivah.

Au bout de quelques années, Rabbi Méïr alla à Tibériade avec son épouse. Tout à coup, un grand camion s'arrêta à côté d'eux, et il en sortit un homme robuste qui s'approcha d'eux. Rabbi Méïr reconnut ce jeune homme qui avait quitté la yéchivah au début de sa route.

Il admit devant lui avec émotion : « Rabbi, à ce moment-là, je n'ai pas pu supporter les pressions de ma famille, et j'ai quitté les bancs du beit hamidrach. Aujourd'hui, je ne remue pas l'or à la pelle, et mes amis ne « mangent pas des cailloux ». La différence entre nous, c'est qu'ils sont devenus des talmidei 'hakhshamim, alors que moi je suis resté un ignorant...